

Publié le 27 mars 2009

Marseille Habitat : Accompagner pour mieux reloger

Marseille Habitat, dont l'actionnaire principal est la ville de Marseille, a pour ambition de construire et d'acquérir des logements mais aussi de rénover le patrimoine existant. Elle vient d'en donner un exemple emblématique avec une opération située dans le 3e arrondissement de la ville, « Désirée Clary », qui a permis la réalisation d'un nouvel ensemble d'habitations composé de logements sociaux et de logements locatifs à prix maîtrisés.



Créée en 1960 sous forme de Sem, [Marseille Habitat](#) n'a pris son nom actuel qu'en 1991. Avec un actionnariat composé principalement, à 52,9 % par la ville de Marseille, à 33,3 % par la Caisse des dépôts et à 11,14 % par Unicil, elle intervient dans la construction, l'acquisition et l'amélioration de logements ainsi que sur la rénovation du patrimoine, notamment dans les quartiers les plus populaires de la ville : 3e, 14e et 15e arrondissements, où se situe l'essentiel du parc social. Elle gère actuellement 3 099 logements dont les deux tiers en gestion directe et le reste pour le compte d'un tiers.

« Marseille Habitat apporte un soin tout particulier à la notion de relogement et à l'accompagnement des personnes résidentes, en trouvant une solution adaptée à chaque fois. C'est d'autant plus important quand la population est composée de personnes âgées, implantées depuis longtemps dans le quartier », souligne Arlette Fructus, la présidente de la Sem. C'est notamment le cas de l'opération Désirée Clary, située dans le 3e arrondissement, sur le périmètre de l'Opération d'intérêt national, Euroméditerranée. « Une SCI a été créée entre la Ville de Marseille et la Caisse des dépôts avec comme objectif un projet en deux étapes doté d'une enveloppe de 52 millions d'euros. La première consistait en la réhabilitation de 17 immeubles anciens comprenant 132 logements sociaux. Elle a d'ores et déjà été livrée et 76 relogements menés à bien. La seconde, une opération de démolition reconstruction de 23 immeubles pour 117 logements en locatif libre à prix maîtrisés est prévue à échéance 2011.

Sont également programmés la création d'une surface de bureaux de 1 800 mètres carrés pour le centre national de la fonction publique, 280 places de parkings sur 3 niveaux ainsi qu'un bureau municipal de proximité. « C'est essentiel sur ce périmètre emblématique d'Euroméditerranée de concilier conservation du patrimoine haussmannien et modernité architecturale tout en contribuant à offrir des logements à des prix raisonnables aux jeunes actifs qui viennent travailler sur le site » conclut Arlette Fructus.